

Braccio, Nadia

De: Marie-Christine [mariechristineleb@yahoo.ca]
Envoyé: 13 mars 2014 07:33
À: Greffe
Objet: À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Mesdames,

Je vous écris aujourd'hui afin de vous faire part de mes observations quant aux projet des compteurs dits "intelligents" d'Hydro-Québec.

Tout d'abord, les frais imposés par Hydro-Québec pour les personnes choisissant l'option de retrait est une mesure rien de moins qu'aberrante. En effet, cette mesure va à l'encontre de la démocratie quand on sait que nos députés à l'Assemblée nationale ont voté à l'unanimité contre ces frais. Comment se fait-il qu'Hydro-Québec ne respecte pas cette décision? Aussi, le retrait devrait être gratuit, non seulement parce que les personnes choisissant cette option peuvent très bien faire elles-mêmes la relève de leur compteur et communiquer les données requises à Hydro-Québec, mais aussi parce que plusieurs familles et personnes moins fortunées ne peuvent se permettre de payer cela en plus de leur factures actuelles. Il est également à noter que nous payons actuellement des frais de base sur notre facture d'électricité qui incluent les frais pour la relève. Je demande à ce que ces frais soient éliminés pour toute personne se faisant poser un compteur intelligent. En effet, les releveurs seront mis à pied. Pourquoi devrions-nous encore en payer leur salaire?

Concernant les messages véhiculés par les représentants d'Hydro-Québec, il est important de souligner le manque de transparence. Les chiffres véhiculés par Hydro-Québec ne sont que des moyennes des ondes électromagnétiques que produisent les compteurs et viennent fondre dans la masse les hautes pulsations émises. Comme les compteurs émettent de fortes ondes en une fraction de seconde, on nous a d'abord dit qu'ils n'émettaient que six minutes dans une journée, ce que la société d'État a ensuite rectifié suite à des tests effectués par des techniciens indépendants et diffusés dans les médias. Les nouveaux compteurs émettent bien 24 heures sur 24, plusieurs fois par minute, donc de façon presque continue, et ce, bientôt partout au Québec. Il faut voir l'installation des compteurs intelligents comme un élément de plus dans notre environnement déjà empli de ces appareils non naturels émettant de hautes radiofréquences. Cela est inquiétant et sonne l'alarme : nous nous devons d'écouter les experts indépendants qui se penchent sur ce dossier, plutôt que de faire confiance aveuglément aux représentants et recherches liés aux corporations.

La santé de tous devrait nous préoccuper. Hydro-Québec, par son porte parole Patrice Lavoie, soutient que les compteurs intelligents ne peuvent avoir d'impacts sur la santé des personnes. Or, l'Organisation mondiale de la santé a classé les champs radiofréquences comme potentiellement cancérigènes pour les humains. Ne serait-il donc pas logique de ne pas faire la sourde oreille et de considérer d'autres spécialistes que ceux engagés par notre société d'État, que l'on pense aux nombreux docteurs et spécialistes tels le physicien Paul Héroux de l'Université McGill et le docteur David Carpenter de l'Université d'Albany. Il en va de même pour l'environnement, nous devons nous intéresser aux conséquences qui dépassent celles sur les humains et se pencher sur celles touchant les autres êtres vivants.

Finalement, Hydro-Québec ne respecte pas les moratoires de plusieurs villes qui disent non à l'installation de ces nouveaux compteurs. Il est aberrant de voir qu'encre une fois, la démocratie n'est pas respectée. Tous les compteurs intelligents posés dans les municipalités ayant adopté un moratoire devraient dès maintenant remplacés par des compteurs mécaniques.

Pour ces raisons, je vous demande de soutenir ceux et celles qui, comme moi, refusent les compteurs intelligents émetteurs de radiofréquences.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, mes sincères salutations.

Marie-Christine Leblanc
Charlemagne